

**Rémunération du personnel électoral de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
Élection municipale générale 2021**

Personnel du bureau électoral	
Poste	Rémunération
Présidente d'élection	150 \$/heure
Adjointe à la présidente	5 500 \$
Secrétaire d'élection	34 \$/heure
Trésorier	3 500 \$ + 113 \$/candidat au-delà des 21 premiers candidats
Adjoint à la présidente d'élection - logistique	Si employé de la Ville : 2 500 \$ Si employé externe : 34 \$/heure
Adjoint à la présidente d'élection - communications	1 250 \$

Commission de révision (formation rémunérée selon taux horaire)	
Poste	Rémunération
Président de la commission de révision	34 \$/heure
Secrétaire	24,50 \$/heure
Réviseur	27 \$/heure
Agent réviseur	20 \$/heure
Préposé à l'accueil	18 \$/heure

Vote par correspondance (formation rémunérée selon taux horaire)	
Poste	Rémunération
Scrutateur	24 \$/heure
Secrétaire de bureau de vote	23 \$/heure
Dépouillement pour le scrutateur	65 \$/jour
Dépouillement pour le secrétaire de bureau de vote	60 \$/jour

Vote par anticipation (formation incluse dans la rémunération)	
Poste	Rémunération
Scrutateur	265 \$/jour
Dépouillement pour le scrutateur (soir du scrutin)	65 \$/jour
Secrétaire de bureau de vote	250 \$/jour
Dépouillement pour le secrétaire (soir du scrutin)	60 \$/jour
Membre de la TVIE	190 \$/jour
Président de la TVIE et aide à l'accueil	200 \$/jour
Primo	450 \$/jour
Aide-primo	290 \$/jour
Préposé à l'accueil	255 \$/jour
Préposé aux mesures sanitaires	165 \$/jour
Chef surveillant	450 \$/jour
Substitut	110 \$/jour

Jour du scrutin (formation incluse dans la rémunération)	
Poste	Rémunération
Scrutateur	330 \$/jour
Secrétaire de bureau de vote	310 \$/jour
Membre de la TVIE	210 \$/jour
Président de la TVIE	220 \$/jour
Primo	450 \$/jour
Aide-primo	290 \$/jour
Préposé à l'accueil	255 \$/jour
Préposé aux mesures sanitaires	165 \$/jour
Chef surveillant	450 \$/jour
Substitut	110 \$/jour

Frais divers :

Allocation pour le transport des urnes : 30 \$/salle
Allocation pour l'utilisation du cellulaire : 20 \$/jour
Frais de déplacement : 0,53 \$/km